

Résultats du 17^{ème} appel à projets (FUI) * : Le projet ARDECO labellisé par le Pôle TES est retenu.

ARDECO pour **AR**chitecture de **DE**ploiement de services pour les **COL**lectivités locales est un projet labellisé par le Pôle TES en 2013, porté par un consortium d'entreprises et d'établissements académiques avec le soutien de plusieurs collectivités territoriales.



ARDECO un projet pour les collectivités et leurs citoyens.

Aujourd'hui nombreuses sont les collectivités à proposer de plus en plus de services citoyens visant à favoriser le dynamisme local, la cohésion et le développement culturel et social. Du transport au tourisme en passant par les activités sportives, ces services nécessitent des moyens d'authentification souvent matérialisés sous forme de cartes. La multiplication des cartes liées aux différents systèmes de gestion des informations et des données personnelles sont autant de paramètres qui peuvent interférer avec le bon fonctionnement et le bon déploiement des services citoyens par les collectivités. **ARDECO propose la simplification des systèmes existants via une plateforme permettant l'interopérabilité des données entre services et collectivités.**

L'objectif est de simplifier les démarches citoyennes et de privilégier l'utilisation du téléphone mobile.

En tant que citoyen, nous sommes souvent amenés à effectuer des démarches administratives (inscription sur les listes électorales, enregistrement en crèche, à l'école...). Pour chacune de ces inscriptions, nous devons indiquer nos coordonnées, souvent identiques d'une institution à l'autre. Le projet ARDECO propose de spécifier, développer et expérimenter un ensemble de solutions gérant l'identité des administrés. Les objectifs visés sont la simplification de l'accès à des services de proximité (bibliothèque, piscine,...), la mise en œuvre d'un enrôlement unique générant des économies pour les collectivités locales et le contrôle de l'administré sur l'initialisation des services.

L'enjeu stratégique de ce projet est de **donner aux collectivités locales la capacité pleine et entière de gérer leurs administrés pour l'accès aux services de proximités** (qu'elles peuvent promouvoir). L'établissement et le maintien de cette relation est essentiel pour éviter la fuite des données personnelles auprès des donneurs d'ordre étrangers (type GAFA : Google, Apple, Facebook et Amazon) ainsi que pour concrétiser la relation de confiance existante entre une collectivité locale et ses administrés.

Le projet ARDECO est un projet d'envergure sur la gestion de l'identité numérique par les collectivités territoriales, dont les résultats ont vocation à être déployés industriellement. Il fait suite à la preuve de concept concluante réalisée en 2012 sous le nom de projet « EasyMove ».

*A propos du FUI 17 :

134 dossiers ont été présentés lors de cet appel à projets du fonds unique interministériel (FUI) dédié au financement de projets des pôles de compétitivité. Les ministres en charge de la politique des pôles de compétitivité, en lien avec les présidents des Conseils régionaux, annoncent le financement de 65 nouveaux projets de R&D collaboratifs pour un montant d'aide de l'Etat de 50 M€. Le projet ARDECO est l'un d'entre eux.

Le Consortium du projet ARDECO :

Partenaires industriels :

CEV / Dejamobile / Dictao / Digital Airways / Oberthur Technologies / Orange (porteur du projet) / Taztag

Partenaires académiques :

EM Normandie / ENSICAEN / UniCaen

Pôle Labellisateur : Pôle TES

Contact Pôle TES - Relations presse

Le Pôle TES est soutenu par :

